

**DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE : 28 NOVEMBRE 2011**

Objet : **MARCHE DE GRAND ANGLE 01**

Présents : MM. BAILLY – BENEDIT – BUGAUD – CAUQUY – CHABERT – DUMAS – FALCONNIER – FONTENAT – FRATTA – GIREAU – GROSSAT – GUDERZO – JACQUET – JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MERCIER – MONNET – PERRAUT – PHILIBERT – PIERROT – MME PRADEL – MM. REY – VERNE – VOISIN

---

**MARCHE DE GRAND ANGLE 01**

*Intervention de M. Hervé PIERROT, 1<sup>er</sup> Vice-président*

Le présent marché a pour objet la mise en page (texte et iconographie), la rédaction partielle des articles, l'impression et le routage du magazine Grand Angle 01 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

Conformément au rapport de présentation, ce marché est composé de deux lots avec possibilité de soumissionner pour un seul lot ou l'ensemble des deux lots :

- lot 1 : rédaction partielle et mise en page (texte et iconographie)
- lot 2 : impression et routage

Le marché est conclu pour une durée de 1 an (soit cinq numéros); il prendra effet le 1<sup>er</sup> décembre 2011 pour se terminer avec le cinquième numéro du présent marché (prévu en janvier 2013). En outre, il sera renouvelé deux fois pour une durée d'un an sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie moyennant préavis de 6 mois.

Il est proposé de retenir les offres des entreprises suivantes :

- lot 1 : rédaction partielle et mise en page (texte et iconographie), Chorégraphic MG éditions (montant total de 156 000 € HT),
- lot 2 : impression et routage, Imprimerie Deux ponts (montant total de 149 580€ HT).

Il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au Président pour signer le marché avec les sociétés retenues sur les bases énoncées.

**L'Assemblée, vu l'exposé du 1<sup>er</sup> Vice-président, donne tous pouvoirs au Président pour signer avec les sociétés :**

- Chorégraphic MG éditions, pour la rédaction partielle et la mise en page et**
  - Imprimerie Deux ponts, pour l'impression et le routage,**
- le marché de Grand Angle 01, selon les conditions énoncées.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....36
- Nombre de Membres en exercice .....36
- Nombre de Membres présents .....25
- Nombre de voix pour .....25
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Jean-Pierre Achard  
Directeur Général